

Déclaration de conformité CE

Désignation du produit : TRACEO

Type de produit : CTR 000*

Déclaration :

Nous déclarons par la présente que les appareils de la gamme « TRACE'O, coffrets pour l'analyse et la régulation de mesures physico-chimiques » sont conformes aux exigences en matière de sécurité définies par les Directives Européennes 2014/30/UE (Compatibilité électromagnétiques), 2014/35/UE (Directive basse tension) et 2011/65/EU (Directive RoHS2).

La présente déclaration est valable pour tous les exemplaires fabriqués suivant les documents de fabrication originaux à partir du 20 Avril 2016.

Les normes suivantes ont été utilisées pour l'examen du produit :

2014/35/UE : EN 61010-1 Ed.3 : 2010

Règles de sécurité pour appareils électriques de mesure, de régulation et de laboratoire

2014/30/UE : EN61326-1 : 2013

EN61000-4-2, EN61000-4-3, EN61000-4-4, EN61000-4-5, EN61000-4-6, EN61000-4-8, EN61000-4-11, EN61000-3-2 et EN61000-3-3

Compatibilités électromagnétiques EN61326-1 de Mai 2013.

Norme harmonisée applicable ETSI EN 301 511 V9.0.2.

Norme harmonisée pour GSM Bande 900 et 1800MHz

Norme harmonisée applicable ETSI EN 300 328 V1.8.1.

Norme harmonisée pour transmission bande 2,4GHz

Norme harmonisée applicable EN62311 : 2008, EN50385 : 2002 et EN50383 : 2010

Normes relatives à l'exposition humaine aux champs magnétiques

2011/65/UE : EN 50581 : éd. 2013

Directive RoHS2 (Limitation d'utilisation des substances dangereuses)

Date de 1ere mise en vente : Novembre 2015

La présente déclaration engage la responsabilité de :

SYCLOPE
Electronique

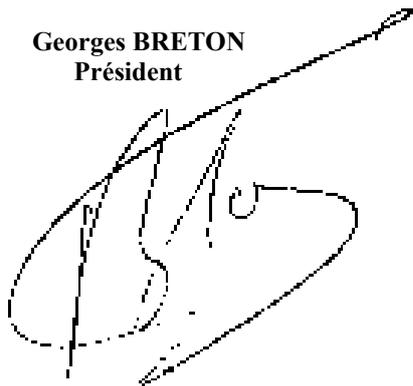
SYCLOPE Electronique S.A.S.

Z.I. Aéroport Pyrénées

64 230 SAUVAGNON

Représentée par :

Georges BRETON
Président



Sauvagnon le : 08/04/2016

